



ESPACE SFR SENS
 78 RUE DE LA REPUBLIQUE 89100
 SENS FRANCE
 TEL : 03.86.837.837
 www.sfr.fr
 sens@foxtelcom.fr

FACTURE	
DATE	NUMERO
02/02/2024	200020669
FACTURE	1/1
LVJMS DAOUIRI YASSINE 17 RUE SANCEY 89100 SENS	
REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS LAETITIA BRI / LVJMSDAOU / SENS /	

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
1	IPHONE 15 PRO MAX 256GO NOIR SFR *** GARANTIE CONSTRUCTEUR 1 AN *** () ABONNEMENT OFFRE MOBILE FORMULE PRIX MOBILE 24 MOIS 210GO 5G Facilité de paiement 8 € pendant 24 mois soit 192 € IMEI : 350492195007344 - ASSURANCE CM7 PACK N°ASTFR2001440079 REF COMPTE :G427RD N° COMMANDE :9110096759 N° APPEL : 06.25.40.64.28 N°SIM : 89331054223744171451	20%	884,17 €	1 061,00 €		884,17 €	1 061,00 €
1	Film de protection plug and use MAT ()	20%	25,00 €	30,00 €		25,00 €	30,00 €
1	Film de protection plug and use ()	20%	25,00 €	30,00 €		25,00 €	30,00 €

Pour valider la garantie de votre protection d'écran, rendez-vous sur www.lookase.fr (à faire dans les 15 jours suivant l'achat) code distributeur à renseigner : ~~0176~~ 8976

Pour valider votre offre de remboursement, rendez-vous sur ODR.SFR.FR (à faire dans les 30 jours suivant l'achat)

Mode	Montant	Echéance	Références	Date	Total ht : 934,17 € 20 %	934,17 €
CB	929,00 €	02/02/2024		02/02/2024	Total Tva : 186,83 € 20 %	186,83 €
					Total TTC	1 121,00 €
					Facilité paiement	-192,00 €
					MONTANT A PAYER	929,00 €
					RESTE A PAYER TTC	0,00 €

02/02/2024 18 05 34 Nbr lignes 3 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.sZ7a Logiciel 3GWIN B170 30.0.295.0

Cette facture tient compte d'une **écotaxe TTC de 0,04 €**
 Accessoires garantie 6 mois ; tous nos mobiles sont garantie 24 mois, sauf Apple iPhone garantie 12 mois - Avoir valable 3 Mois - Espace Mediation du gouvernement
<https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>
 VOTRE AVIS NOUS INTERESSE, MERCI DE REpondre A L'ENQUETE WEB OU TELEPHONIQUE DANS LES PROCHAINS JOURS Pénalités réservées aux professionnels : Un taux d'intérêt d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal sera appliqué aux sommes restant dues, une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement. Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)